

SYRIE

Un dirigeant religieux musulman « torturé à mort »

Index AI : MDE 24/036/2005

ÉFAI

Mercredi 1^{er} juin 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un important dirigeant religieux musulman aurait été torturé à mort, selon des informations reçues par Amnesty International. Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi est décédé le 30 mai, vingt jours après sa « disparition ». Il aurait été détenu par le Service des renseignements militaires de Syrie dans un lieu inconnu.

« Les autorités syriennes doivent immédiatement ouvrir une enquête indépendante sur la mort en détention de Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi, a déclaré Neil Sammonds, chercheur pour la Syrie auprès d'Amnesty International. Les conclusions de cette enquête devront être rendues publiques et les responsables présumés des actes de torture traduits en justice. »

Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi était une personnalité influente au sein de la communauté kurde, il était également imam de la ville de Qamishli, dans le nord-est de la Syrie. Dénonçant la violence et le terrorisme, il avait récemment appelé à des réformes en Syrie et à un dialogue plus poussé entre les différents groupes religieux. En février et mars 2005, il s'était rendu en Norvège, à Bruxelles et en Allemagne dans le cadre, semble-t-il, de ses activités en faveur d'un rapprochement entre l'Union européenne et la communauté kurde.

Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi avait « disparu » à la sortie du Centre d'études islamiques de Damas le 10 mai. Les autorités syriennes qui n'iaient le détenir ont rendu son corps à sa famille ce mercredi 1^{er} juin. Il a été ramené à Qamishli où les funérailles devaient se dérouler ce mercredi soir. La famille et le corps étaient escortées par dix voitures des services de renseignements militaires pour le trajet Damas-Qamishli, selon des témoins.

Complément d'information

Selon les informations dont dispose Amnesty International, Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi est au moins le sixième Kurde syrien à mourir des suites d'actes de torture et mauvais traitements en détention depuis mars 2004. Amnesty International n'a reçu aucune information

faisant état d'enquêtes sur ces morts en détention ou sur les allégations de torture, pourtant très nombreuses, dont elle a eu connaissance au fil des ans. L'organisation n'a jamais entendu parler d'affaires dans lesquelles des responsables présumés d'actes de torture auraient été traduits en justice. Plus de deux mille personnes, presque toutes Kurdes, ont été arrêtées après les troubles de mars 2004. La plupart d'entre elles sont détenues au secret dans des lieux inconnus et une centaine sont toujours incarcérées. ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le rapport [Syrie. Les Kurdes de la République arabe syrienne un an après les événements de mars 2004](#) (index AI : MDE 24/002/2005) sur le site de l'organisation.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>